



Atelier « Les emplois/La formation »

Mardi 12 avril 2016 de 19h00 à 23h

Maison de quartier Les Carreaux « Boris Vian »
4 rue Scribe
Villiers-le-Bel

L'atelier a réuni 130 personnes.

Introduction

M. Jean-Louis MARSAC, maire de Villiers-le-Bel, ouvre la séance en accueillant les participants, puis **Mme Claude BRÉVAN**, présidente de la Commission particulière du débat public (CPDP), souligne l'importance du thème traité. Cette préoccupation pour la question de l'emploi est apparue prioritaire depuis le début du débat. Elle rappelle brièvement les principes qui régissent le débat public. Elle indique que la CPDP a souhaité donner un cadrage à la réflexion sur l'emploi et pour cela, a sollicité certains intervenants indépendants du maître d'ouvrage afin d'apporter un éclairage sur le sujet. **M. Wahel EL SAYED**, membre de la CPDP, qui anime l'atelier avec Mme BRÉVAN, présente le déroulé de la soirée.

Première partie de la réunion : l'emploi

Présentations des intervenants

M. François BRÉZOT, directeur du GIP Emploi Roissy, apporte tout d'abord quelques éléments de méthode : les chiffres qu'il va citer proviennent de l'INSEE, transmis par la DIRECCTE¹, les cartes et certains éléments viennent de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France, les éléments qualitatifs sont issus des échanges avec les

¹ DIRECCTE : direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

maisons de l'emploi, agences Pôle Emploi, missions locales, etc. Les éléments présentés sont ceux du Grand Roissy – Le Bourget, territoire comprenant 89 communes et 833 000 habitants, dont 38% ont moins de 25 ans. M. BRÉZOT rappelle que le territoire fournit de nombreux emplois, avec la présence des deux aéroports et de nombreuses entreprises de dimension internationale, mais aussi des TPE-PME, actives dans le domaine aéroportuaire, le tourisme, l'événementiel d'affaires².

Il souligne la fragilité professionnelle de la population locale : 41% des demandeurs d'emploi n'ont pas le niveau CAP. Il fait état de 25 projets structurants sur le territoire à horizon 2020 qui pourraient fournir plus de 120 000 emplois, et fait la distinction entre qualifications (diplômes) et compétences (savoir-faire, savoir-être). Il rappelle les freins périphériques à l'emploi : mobilité, transports, problèmes de logement et de services pour les métiers à horaires décalés.

Mme BRÉVAN ajoute que les rendez-vous du DP-Bus ont montré que la discrimination était aussi un frein.

Mme Joëlle CASORLA, directrice territoriale du Val-d'Oise pour Pôle Emploi, donne plusieurs chiffres qui font état d'une population peu qualifiée (24% niveau Bac, 9% Bac +3), très en-deça du niveau régional de qualification³. Elle présente également des cartographies de l'emploi dans les départements 95, 95 et 77 : le Val d'Oise compte 26 500 demandeurs d'emploi sur la partie qui concerne le projet. Elle rappelle que pour que les formations soient efficaces, il est souvent nécessaire de faire une mise à niveau sur les savoirs de base, avant d'accéder à la formation elle-même. Mme Casorla précise que les demandeurs d'emploi du secteur recherchent essentiellement dans le nettoyage, la sécurité, le transport logistique, très peu dans les métiers de l'hôtellerie-restauration.

Échanges avec le public

[Des difficultés de recrutement sur le secteur malgré la formation de cadres](#)

Le DRH du Groupe Manutan, basé à Gonesse, apporte une confirmation des chiffres donnés en faisant part de son expérience : il lui est très difficile de recruter localement des cadres (web, digital, commerce).

Le directeur de l'école GESCIA précise que son école forme des cadres, mais que les jeunes diplômés vont ensuite travailler en dehors du secteur. Il souligne qu'il y a un potentiel qui ne demande qu'à suivre des formations et intégrer des entreprises locales.

[Des problèmes d'emploi liés à l'aménagement du territoire](#)

M. Claude LOUP, du Collectif pour le Triangle de Gonesse, présente quelques résultats issus des travaux de Mme Jacqueline LORTHIOIS⁴. Son analyse est que les facteurs qui empêchent les habitants du territoire d'accéder à l'emploi relèvent de l'aménagement du territoire : problèmes d'urbanisme, d'amélioration du cadre de vie. C'est cela qui incite les jeunes qualifiés à quitter le territoire.

² La présentation de M. Brézot est en ligne sur le site du débat.

³ La présentation de Mme Casorla est en ligne sur le site du débat.

⁴ La présentation faite par M. Loup est en ligne sur le site du débat.

M. Bruno RACINE, du Collectif du 18 octobre, fait état du travail réalisé sur un projet de Campus des métiers et des qualifications, destiné à réduire la fracture entre emplois proposés sur le territoire et difficulté d'accès pour ses habitants, faute de qualification. M. RACINE pense qu'EuropaCity peut contribuer à changer l'image du territoire et apporter des emplois à la population locale. *« C'est cela la vraie question : comment faire bénéficier la population locale de ces emplois qui vont exister, mais de manière à ce que cet environnement, l'aménagement, le contexte local jouent également un rôle très important. »*

[Davantage de communication entre les entreprises et les jeunes, futurs salariés](#)

Le responsable de la Maison des lycéens du Lycée René Cassin de Gonesse, souligne la difficulté pour les élèves de connaître les emplois proposés sur le territoire et les entreprises qui y sont implantées. Lorsqu'ils s'en préoccupent, au cours de leurs études supérieures, ils ont déjà quitté le secteur. *« Ce qui serait possible, ce serait de faire des collaborations avec les lycées, faire des journées où des entreprises qui chercheraient des cadres qualifiés pourraient montrer à nos élèves, qui sont eux en manque de motivation, qu'à proximité de chez eux on peut faire quelque chose. »* Il sera rejoint dans ce point de vue un peu plus tard par une élue de Pantin, qui incite également les entreprises du secteur à se faire connaître des jeunes et à rendre attractif leur cadre de travail, afin d'attirer les habitants du secteur.

[EuropaCity pourrait avoir un effet d'entraînement sur la formation](#)

Un conseiller départemental ajoute qu'EuropaCity pourrait aider à initier de nouvelles formations (en langues par exemple), qui bénéficieront ensuite à la population. *« Nous avons besoin des mêmes compétences. »* Il parle de « fertilisation croisée » des projets, qui permettra d'élever le niveau de capacités afin que le recrutement se fasse localement.

[Un problème d'accessibilité par les transports en commun](#)

Un adjoint au maire de Gonesse rappelle la difficulté liée à l'absence de transports en commun, qui constitue un réel frein à l'emploi. Il cite le BHNS⁵, qui va bientôt être mis en service, et rappelle la nécessité de réaliser le barreau fermé de Gonesse.

[Quel avenir pour les femmes et les micro-entrepreneurs ?](#)

Une femme auto-entrepreneur à Villiers-le-Bel fait état des difficultés pour les créateurs de micro-entreprises de trouver leur place et de créer de l'emploi de proximité. *« Je demande aussi pour les mamans qui ont des horaires un peu spécifiques. Que font de leurs enfants des mamans qui ont trois enfants ? »*

[Comment aider nos enfants à trouver des stages, des emplois ?](#)

Un habitant de Villiers-le-Bel mentionne les difficultés des enfants qui « veulent s'en sortir ». *« Des personnes en BTS pleurent pour trouver un employeur, pour trouver un stage. Des personnes qui font des études de droit ont du mal à trouver un cabinet d'avocats pour faire un stage. »* Il souligne le fossé entre les emplois proposés sur le territoire et l'accès presque impossible pour les habitants, et l'urgence de trouver des solutions pour le futur. *« Je préfère que nous travaillions sur la richesse de demain : la formation, des écoles de qualité, des transports de qualité... »*

⁵ Bus à haut niveau de service.

Mme BRÉVAN confirme que le directeur de l'IMA⁶ lui a assuré qu'il ne réussissait pas à placer ses apprentis sur la zone du Grand Roissy. C'est encore confirmé par un ancien proviseur de lycée en ZEP, qui voit des élèves en Bac Pro ne pas trouver de stage, ou des Bac+ ne pas trouver d'emploi. Un jeune entrepreneur précise qu'il lui arrive de prendre en stage des jeunes « en galère » uniquement pour leur permettre de ne pas rater leur année.

Un représentant de Paris Terres d'Envol précise que le territoire manque d'organismes de formation, préparant à des diplômes supérieurs. Un autre intervenant ajoute qu'il n'y a pas d'école de commerce à proximité, et rappelle que les étudiants du secteur, habitués à aller loin pour faire leurs études (Paris, Seine-Saint-Denis), ne reviennent pas travailler dans le Val d'Oise. « *Que faire pour créer ce lien entre le bassin du Grand Roissy et la population locale ?* »

Quels emplois ? Pour qui ?

D'autres intervenants témoignent du besoin urgent d'emplois pour les habitants du territoire et de l'espoir que suscite le projet, mais posent tous la question : comment être sûrs que les emplois d'EuropaCity profiteront à la population ?

La nature des emplois offerts est également questionnée. « *Est-ce que nous pourrions savoir exactement quelle est l'offre en face de la demande que l'on nous a exposée ?* »

Un entrepreneur du secteur veut rester optimiste : « *Arrêtons de parler aujourd'hui d'EuropaCity comme si c'était quelque chose de néfaste. Travaillons plutôt à garantir l'avenir des futurs jeunes qui auront besoin de ces emplois-là.* »

Une restructuration du secteur grâce au métro du Grand Paris Express

L'ancien maire d'Aulnay-sous-bois remet en perspective les déplacements dans un futur proche : « *Cela va être complètement bouleversé. Pour aller à la Défense, nous allons tomber à même pas un quart d'heure.* » EuropaCity n'est, selon lui, qu'un élément parmi d'autres dans le changement à venir. « *C'est tout ce territoire interstitiel entre Le Bourget et Roissy qui peut être le réceptacle d'un certain nombre de possibilités et de pas en avant important.* »

Présentation de M. Christophe DALSTEIN, directeur du projet EuropaCity et de M. David LEBON, directeur du développement

M. Christophe DALSTEIN rappelle que le projet s'inscrit dans la dynamique du Grand Paris et se propose de créer une nouvelle destination touristique. EuropaCity contribuerait également au développement économique du territoire et à la création d'emplois. Il précise que les transports en commun prévus dans le cadre du Grand Paris vont participer à la transformation profonde du secteur. « *Demain, avec la Ligne 17 du métro du Grand Paris, le site de Gonesse sera à 24 minutes de la gare Saint-Lazare avec un changement à Pleyel.* »

M. David LEBON précise que les chiffres qu'il va donner, à ce stade des études, sont des projections à prendre comme des ordres de grandeur, des fourchettes. D'ores et déjà,

⁶ Institut des métiers et de l'artisanat, à Villiers-le-Bel.

pour la phase chantier qui durera entre 4,5 et 5,5 ans, ce sont 4 200 emplois qui seront mobilisés. En phase d'exploitation, il s'agira de 10 500 à 11 800 emplois directs.

M. LEBON détaille les emplois dans les différents secteurs⁷ :

- 11 % sur le loisir, avec un peu plus de 1 300 emplois,
- 4 % sur les activités culturelles,
- 48 % sur le commerce,
- 24 % dans l'hôtellerie et la restauration.

Il fait un point sur l'évolution démographique du territoire, dont les perspectives sont importantes à l'horizon 2030 : plus de 300 000 habitants dans un secteur qui compte aujourd'hui une forte proportion de jeunes. Et reprend le nombre d'emplois qui pourraient être créés par les 25 grands projets prévus sur le territoire.

Il revient enfin sur la notion des emplois créés/emplois détruits, qui a été beaucoup questionnée et assure que sur les secteurs du loisir et de la culture, aucun emploi ne sera détruit puisqu'il n'existe pas à l'heure actuelle d'équipement équivalent. Pour ce qui est de l'hôtellerie, les études montrent qu'il y aurait dans les 20 ans à venir un déficit de chambres sur le secteur, dû au développement du Grand Roissy. Concernant les 58% d'emplois dévolus au commerce, il répète qu'EuropaCity n'est pas un centre commercial comme les autres et qu'il n'entrerait pas en concurrence avec ceux déjà existants (O'Parinor, Aéroville, etc.). L'absence de grande surface alimentaire à EuropaCity en ferait un équipement complémentaire, et non concurrentiel.

Mme Brévan demande à ce que le chiffrage des emplois soit précisé et la méthode de calcul explicitée.

Présentation de René-Paul ARLANDIS, cabinet Sémaphores

M. René-Paul ARLANDIS présente tout d'abord la méthodologie avec laquelle ont été conduites les études. Pour l'ensemble de la phase chantier, précise-t-il, une estimation lissée de 18 000 annuités a été faite, elle sera affinée avec les acteurs des travaux publics et du bâtiment. Pour les estimations de la phase d'exploitation, le cabinet utilise des ratios d'emploi en fonction des activités (commerce, tourisme, loisir...), connus des professionnels, sur la base d'équivalents temps plein (ETP). L'étude du cabinet Sémaphores a estimé un volume d'environ 12 000 emplois, tandis qu'un autre cabinet, ECODEV, travaillant pour le compte de l'EPA, a donné le chiffre de 11 000. La méthode de calcul utilisée a été validée par la DIRECCTE.

Le directeur régional adjoint de la DIRECCTE, **M. Didier TILLET**, confirme les ordres de grandeur donnés, tout en notant qu'un travail de précision reste encore à faire.

Questions de la salle

[Les positions contradictoires des élus](#)

⁷ La présentation de M. Lebon est en ligne sur le site du débat.

Le maire d'Arnouville intervient pour dire son soutien au projet : la quantité d'emplois créés est un argument décisif. Un conseiller municipal l'approuve : « *EuropaCity est un attracteur pour notre territoire* ». Ils sont rejoints par le maire-adjoint de Villiers-le-Bel, qui confirme que pour les élus de ces communes, dont les habitants sont éloignés de l'emploi, il est impensable de refuser un projet de cette importance.

Le maire-adjoint de Sevran craint les destructions d'emploi induites par le projet et s'interroge sur l'emploi de travailleurs étrangers dans le bâtiment. Il remet en cause le « modèle américain » représenté par ce projet de « grand mall ». « *Je souhaiterais vraiment qu'il y ait une contre-expertise sur ces chiffres d'emplois annoncés.* »

Le recours à un « dire d'expert »

Pour clarifier ces estimations et faire cesser la polémique, Mme BRÉVAN annonce qu'elle va demander à la CNDP lors de sa prochaine séance plénière d'autoriser le recours à un *dire d'expert*. Cet expert analysera les chiffres et la manière dont ils ont été produits.

Ne pas oublier le tourisme

Un intervenant, professionnel du tourisme, rappelle l'importance du volet touristique d'EuropaCity. Il fait état des modifications des pratiques touristiques à l'heure du numérique, mais insiste sur la qualité du service, souvent liée à des emplois de grande proximité. « *C'est-à-dire que plus votre employé potentiel habite à proximité et plus la qualité de sa prestation sera grande.* » Il cite EuroDisney, qui a créé de nombreux emplois de proximité, mais aussi recrute dans un périmètre plus large : « *Je voudrais simplement rappeler que 87 % des emplois à Disney sont des CDI, que la durée moyenne d'ancienneté est de 7 ans, que 20 % des managers ont vécu une progression interne à l'entreprise.* »

Deuxième partie de la réunion : la formation

Présentation de M. David LEBON

M. David LEBON rappelle que la spécificité du projet EuropaCity en matière de formation, c'est le temps : il est possible d'anticiper, 8 ans à l'avance. Le maître d'ouvrage s'est doté d'un dispositif, EuropaCity Compétences, qui : 1- permettrait de financer des structures locales de formation et d'insertion ; 2- proposerait également un centre de compétences, qui agirait soit en direction de l'orientation des jeunes, soit sous forme de modules de formation dispensés. Les auto-entrepreneurs du territoire pourraient prendre leur place dans ce dispositif, par le biais d'un incubateur, en développant des activités en lien avec EuropaCity, en particulier sur les questions de numérique. EuropaCity Compétences s'adresserait également aux entreprises afin qu'elles puissent trouver leurs salariés, surtout pour les métiers en tension.

M. LEBON indique la volonté partenariale de son groupe, qui cherche à se donner les moyens de remplir ses engagements avec le territoire. 3 500 personnes pourraient être

formées dans les 2 ans avant l'ouverture du projet. Ce serait ensuite 1 000 personnes par an. La création d'un centre de recrutement commun aux entreprises partenaires d'EuropaCity verrait le jour, de manière à donner une sorte de « labellisation » valorisante aux formations dispensées.

M. LEBON rappelle que son groupe a choisi ce territoire d'implantation parce que le potentiel lui en a paru élevé : jeunesse et dynamisme. L'opportunité de participer à l'élévation du niveau de compétences de la population locale est aussi un enjeu pour EuropaCity. *« Il y a un intérêt économique pour nous d'avoir des salariés qualifiés, motivés et il y a aussi un intérêt pour les habitants de ce territoire d'avoir accès à des offres de formation auxquelles ils n'ont pas accès aujourd'hui. »*

Réactions et questions du public

[La vigilance des habitants : comment garantir l'accès aux emplois](#)

Un intervenant qui a participé à l'atelier du DP-Bus qui s'est tenu à Garges-lès-Gonesse le 8 avril insiste sur la nécessité pour les habitants du territoire de construire le projet avec son maître d'ouvrage dans le temps, et d'avoir les moyens d'exercer « une pression » face aux engagements pris. *« Comment faisons-nous en sorte qu'il y ait cet aller-retour avec EuropaCity, et de manière générale que les citoyens puissent avoir ces temps de discussion, comme nous avons aujourd'hui, pour interpeller EuropaCity ? »*

Un élu de Villiers-le-Bel intervient dans le même sens, en disant qu'EuropaCity peut être une solution au chômage des jeunes, à condition qu'ils aient été préparés en amont. *« Un, qu'il y ait une réponse face à l'offre. Deux, qu'il y ait une jeunesse qui soit informée – et là, je parle de l'orientation – très tôt. »*

[Quelle place pour des jeunes avec un casier judiciaire ?](#)

Un intervenant demande si des jeunes ayant fait « une erreur de jeunesse » pourraient avoir une seconde chance dans le cadre d'EuropaCity.

M. Dalstein répond que les « mises en situation professionnelle » seront privilégiées pour permettre un accès le plus large possible aux habitants, indépendamment de leur adresse, de leur casier, de leur CV.

[Quelle amplitude horaire auront les services ?](#)

Une personne demande si EuropaCity, à l'image d'autres équipements à l'étranger, sera ouvert 24h/24, auquel cas on pourrait attendre encore plus d'emplois.

[Une autre lecture des chiffres](#)

M. Claude LOUP, du Collectif pour le Triangle de Gonesse, revient sur les études présentées par Sémaphores et les commente⁸. *« Là, vous voyez que la moitié de la population sur ces bassins d'emploi est exclue du recrutement EuropaCity. »* Citant les chiffres des emplois disponibles et pourvus sur les communes de Roissy (47 pour un actif) et Arnouville (1 emploi pour 3 actifs), il assure que si les emplois d'EuropaCity ne doivent pas profiter aux habitants, alors le projet ne fera que renforcer les inégalités du territoire.

⁸ La présentation de M. Loup est en ligne sur le site du débat.

La formation assurée par le privé : pourquoi ne pas l'avoir fait plus tôt ?

Un intervenant demande pourquoi l'initiative de formation n'a pas été prise par ADP ou les grandes entreprises qui apportent beaucoup d'emplois. « Pourquoi faut-il attendre EuropaCity pour que les habitants des territoires aient une formation ? »

Créer un pôle d'excellence de formation professionnelle

Un élu au conseil citoyen de Sarcelles, engagé dans le milieu sportif, affirme que la richesse du territoire est sa matière grise. « La matière grise que nous avons laissée en jachère. » Il revient sur la difficulté pour les jeunes de trouver des stages, leur peu de contacts avec les entreprises du secteur. Il s'adresse aux entreprises, qui ont une responsabilité et un rôle à jouer : « Il faut passer des contrats avec les collègues et préparer les tutorats dans les entreprises pour que ces jeunes soient accueillis. » Enfin, il récuse le terme d'insertion, préférant celui de "retour ou accès à l'emploi", et fait une proposition : « Je préconise la création d'un pôle d'excellence de formation professionnelle sur ce territoire. »

Une personne qui organise un forum des métiers à Villiers-le-Bel en septembre 2016 invite toutes les entreprises présentes à venir s'y faire connaître.

Intervention de M. François BRÉZOT, GIP

M. BRÉZOT souligne que l'intérêt du projet EuropaCity, c'est son aspect hybride, intéressant diverses filières : commerce international, services aéroportuaires, logistique transport et hôtellerie-restauration. Il explique comment le GIP souhaite être dans une dynamique d'anticipation des besoins, en rapprochant les différents acteurs (entreprises, services de l'État, Pôle Emploi, etc.) qui travaillent sur la formation et en intervenant en amont des besoins.

Réactions de la salle

Une formation en langues, y compris pour les seniors

Un intervenant insiste sur la nécessité d'une formation dès maintenant, notamment en langues. « Qui dit international, dit qu'il faut parler plusieurs langues. » Il précise que cette formation ne doit pas s'adresser qu'aux jeunes, car les seniors, même s'ils apprennent moins vite, peuvent jouer un rôle d'encadrement auprès des plus jeunes.

L'exemple de Saint-Denis à reconsidérer

Un participant revient sur Saint-Denis, pris en exemple pour son développement autour du Stade de France : Patrick Braouezec lui-même, dit-il, a reconnu l'échec en matière d'emplois pour les habitants. « Les entreprises ont déménagé de Paris, de la Défense, Orange, SFR et ainsi de suite sont venus avec leurs salariés : à peu près aucun emploi créé pour Saint-Denis. » Une adjointe au maire de Villiers-le-Bel précise qu'elle citait Saint-Denis en termes d'attractivité accrue du territoire.

5% du volume d'heures en clause d'insertion : ne peut-on faire mieux ?

Deux intervenants, dont le vice-président d'une association d'insertion, interrogent le chiffre de 5% annoncé par le maître d'ouvrage. Ils demandent qu'il puisse atteindre, comme cela arrive sur certains marchés, 10% à 15%, voire plus, en particulier pour les métiers en tension.

Réponses du Maître d'ouvrage

M. David LEBON note l'abondance de questions soulevées et de pistes proposées. Il souligne que la mobilisation de tous les acteurs en faveur de l'emploi local peut se fédérer autour d'un projet structurant, qui pourrait être EuropaCity.

Il exprime la volonté de son groupe de participer à cette mobilisation, de s'intégrer dans les réseaux existants, petites ou grandes structures liées à l'insertion et à la formation. Il indique que le débat va leur permettre de préciser les dispositifs qu'ils comptent mettre en place. Les 5% sont un minimum. Il réitère le souhait déjà exprimé de lancer des passerelles entre le Val d'Oise et la Seine-Saint-Denis, dont les positions face au projet divergent actuellement. À la demande de Mme BRÉVAN de donner un montant d'investissement dans la formation, M. LEBON répond qu'il est encore trop tôt à ce stade des négociations avec les services de l'État. La présidente de la CPDP insiste pour qu'un chiffre soit fourni durant le débat.

Conclusion de Mme Claude BRÉVAN

Mme BRÉVAN dresse le bilan de la réunion. Elle retient l'impatience du public et le souhait général de mettre en œuvre dès à présent une politique d'enseignement, d'apprentissage, etc. qui lève les freins d'accès à l'emploi. Cela dépasse EuropaCity, précise-t-elle. Un besoin émerge également, de contact entre le monde de l'entreprise, celui de l'enseignement et les demandeurs d'emploi. Elle rappelle que les questions de discrimination à l'embauche, de transports collectifs, de qualité de vie ont été évoquées. Elle retient qu'en matière de formation, de nombreux dispositifs vont se mettre en place, avec un besoin exprimé de qualifications qui profitent aux habitants non seulement dans le cadre d'EuropaCity mais plus largement, sur un territoire où de trop nombreuses personnes restent éloignées de l'emploi faute de qualifications. Elle conclut en rappelant son souhait d'obtenir un dire d'expert qui aide à clarifier la question du chiffre des emplois annoncés. Elle remercie enfin les participants de leur implication.